



MEXIQUE



D 2016 • Mx1
1-15 octobre 95

MOTS-CLEFS

Domination
Femmes
Indiens
Pauvreté
Violence

Diffusion de l'information sur l'Amérique latine

DIAL • 38, rue du Doyenné - 69005 Lyon - France - Tél. 04 72 77 00 26 - Fax 04 72 40 96 70

LES FEMMES DANS LE CHIAPAS : les plus pauvres d'entre les pauvres

Le soulèvement des Indiens de l'État du Chiapas au Mexique a popularisé leur cause non seulement au plan national mexicain mais aussi internationalement. La situation de grande pauvreté de cette population est désormais mieux connue. Mais on est sans doute moins informé sur l'un des aspects majeurs de cette pauvreté, à savoir les conditions concrètes de vie des femmes indiennes de cet État. Il est particulièrement intéressant de les entendre elles-mêmes décrire leur

propre situation, déceler leurs urgences, exprimer sobrement leur détresse. L'article ci-dessous est signé : "Un groupe de femmes de San Cristobal de las Casas, Chiapas" et a été publié par Carta a las Iglesias, n° 335, 15-31 mai 1995. (revue du Service d'information du Centre pastoral de la UCA - Université d'Amérique centrale José Siméon Cañas, San Salvador, El Salvador).

Depuis le premier janvier de l'an passé⁽¹⁾, la situation d'extrême pauvreté dans le Chiapas est devenue clairement manifeste, mais tout n'a pas été dit sur les inégalités considérables qui existent. Il ne faut pas oublier les femmes dont les droits ont été si souvent ignorés. Il est incontestable qu'elles sont soumises à des formes extrêmes d'exploitation, d'autoritarisme et de violence.

1 - Le 1 janvier 1994 est le jour où s'est manifestée publiquement l'Armée zapatiste de libération nationale (AZNL) par l'occupation surprise de cinq localités de l'État du Chiapas au Mexique. L'objectif du mouvement est de dénoncer les conséquences de l'ALENA (traité de libre échange entre les États-Unis et le Mexique) sur les paysans ainsi que la corruption du système politique mexicain dominé par le PRI (Parti révolutionnaire institutionnalisé) au pouvoir depuis 1929. (NdT)

Une situation d'oppression

Subordonnées aux hommes de leur groupe familial et communautaire, les femmes ont moins accès à l'éducation, sont les premières à abandonner l'école et obtiennent des revenus inférieurs pour leurs activités salariées. Selon les communes, l'analphabétisme des femmes va de 64,1% à 32,2%. Une bonne partie d'entre elles sont occupées par des activités qui ne leur rapportent pas de revenus ou qui ne sont pas prises en compte par les statistiques officielles, en dépit de l'apport qui est le leur non seulement par le travail domestique, mais aussi par le travail dans les champs de maïs, le soin des animaux, les travaux artisanaux, la vente sur les marchés, etc.

La charge de travail domestique se

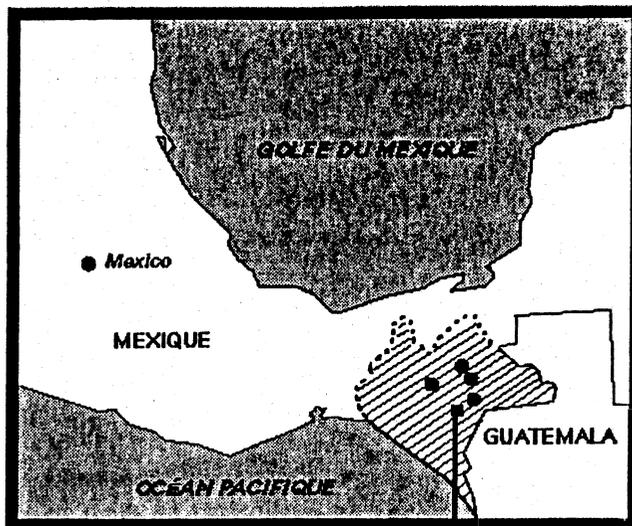
trouve accrue en raison du manque quasi absolu de ressources et de services de base, comme l'eau courante et l'énergie électrique. A Altamirano, on fait la cuisine au feu de bois dans 93% des habitations, 64,3% d'entre elles ne disposent pas d'installation d'eau courante et 74,2% n'ont pas de lumière; à Margaritas, les pourcentages sont respectivement de 92,1, 76,9 et 67,1; à Ocosingo, le bois est le combustible de 89,4% des habitations; 57,4% d'entre elles manquent d'eau et 67,9% d'électricité. Par contre, à Cristobal, les proportions sont inférieures (40,3, 31,1 et 17,3%) en grande partie à cause de la concentration urbaine dans le chef-lieu. Si l'on exclue la ville de San Cristobal et ne considérons que le reste des communautés, la situation est la même que celle des autres communes. Ces condi-

tions entraînent une usure prématurée de la famille et en particulier des femmes, qui se chargent du transport de l'eau et du bois pour la vie domestique. Les vexations et les humiliations, qui ont été une constante dans cette région, se sont accrues avec la guerre. Il y a quand même eu des plaintes pour harcèlement sexuel accompli en échange de fournitures et aussi parce que les femmes étaient contraintes de fournir leur mari ou leurs fils pour obtenir de la nourriture. Des groupes de femmes ont été signalés du simple fait qu'elles étaient organisées, et ne partageaient pas les intérêts des caciques dans leurs communautés ou leurs municipalités. Il est donc indispensable d'insister sur la condition des femmes et les répercussions de la situation actuelle sur elles. Oublier une fois de plus la moitié de la population pourrait s'avérer fort coûteux et limiter beaucoup la construction d'une paix édictée dans la justice sociale et la démocratie...

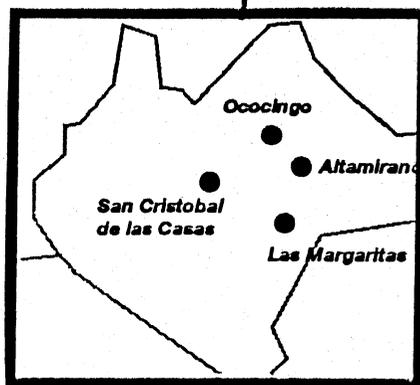
Les femmes rompent le silence

Au coeur de cette réalité, il y a un an, plus de cinquante femmes indigènes tzeltales, tzotziles, tojolabales et chamulas, provenant de neuf communes chiapanèques, du milieu artisan dans leur majorité, rompirent le silence et se réunirent pour la première fois à San Cristobal de las Casas. Il s'agissait de discuter de la discrimination que, vu leur condition ethnique, elles subissent tous les jours et aussi d'analyser les initiatives de réforme de l'article 4 de la Constitution⁽²⁾ et sa réglementation, pour lequel n'ont été convoqués ni les communautés ni les représentants des diverses organisations indigènes, bien que cela concerne environ un million d'habitants.

2 - L'article 4 traite du caractère pluriethnique de la nation mexicaine, du droit des peuples indigènes, de l'égalité de l'homme et de la femme devant la loi. (NdT)



Chiapas (Mexique)



Les mauvais traitements

Durant les deux jours de travail, les déléguées des diverses communautés jouèrent des sociodrames sur la violence à l'intérieur de la famille, le mauvais traitement et la discrimination dont elles souffrent comme indigènes. Elles ont indiqué que, comme travailleuses domestiques, elles touchent 80 nouveaux pesos chaque mois, et que les femmes artisans ont à affronter le marchandage des acheteurs et l'agression des policiers qui ont l'habitude de leur arracher leur argent et leurs marchandises.

Dans ce contexte, une femme tzotzile d'environ quarante ans pose cette question : "Cela va-t-il servir à quelque chose d'être ici ? Va-t-on vraiment changer les choses ?" Et elle continua : "Nous sommes déjà fatiguées d'être mal traitées et nous ne sommes pas disposées à le supporter. Voici ce que nous vivons tous les jours : j'ai versé des larmes lorsque les policiers me prennent ce que je vends, quand ils ne veulent pas payer ce que vaut mon travail."

Les femmes insistèrent également sur l'injustice du mauvais traitement qu'elles subissent à la maison de la part des hommes. "La prison n'est pas un châtement suffisant pour ceux qui battent et qui violent." Parfois, lorsque la femme dénonce son mari parce qu'il l'a battue et que celui-ci est emprisonné, au sortir de la prison "il frappe encore davantage et il peut parfois nous tuer". C'est pourquoi elles ont demandé de pouvoir commencer, lorsque le mari est prisonnier, les démarches en faveur du divorce ou d'une séparation définitive. Elles ont aussi déclaré qu'une telle situation se produit souvent parce que la femme, selon les coutumes des communautés, est obligée de se marier avec quelqu'un qu'elle n'a pas choisi, parce qu'elle est promise depuis son enfance et qu'on paie une dote pour elle. Cette coutume doit disparaître.

Elles ont également dénoncé l'injustice qu'il y a à ce que la femme soit moins payée que l'homme, alors qu'elle travaille autant que lui et souvent plus, et qu'elle aide l'homme pour les semailles, pour le soin apporté aux animaux, en plus de son travail salarié. Elles ont exigé : "A travail égal, salaire égal". Et elles ont dénoncé l'indifférence des autorités municipales lorsqu'elles leur présentent cette façon de voir ou lorsqu'elles sollicitent un service pour leur communauté. La réponse est toujours : "Nous ne nous occupons pas des femmes, nous nous occupons seulement des hommes."

Santé et contrôle des naissances

En ce qui concerne la santé, elles ont dénoncé le fait qu'en de nombreuses occasions elles sont "liées"⁽³⁾ sans information préalable ni aucune consultation. D'autres fois, on ne s'occupe pas d'elles dans les centres de santé de leurs

3 - Allusion à la pratique de la ligature des trompes. (NdT)

communautés à moins qu'elles ne fassent elles-mêmes partie du comité de santé, comme cela se produit à Teopisca. L'homme continue d'être celui qui décide du nombre des enfants. "Si la femme ne donne plus d'enfants - dit-on - le mari la chasse de la maison. Les femmes pauvres ont jusqu'à 16 enfants. Peu d'hommes seulement sont d'accord pour avoir peu d'enfants."

Elles ont exigé que les contraceptifs soient correctement pris en compte et fassent l'objet d'une information vraie et adaptée afin qu'elles puissent décider elles-mêmes du nombre et de l'espacement de leurs enfants. Elles ont également exigé des centres de santé implantés près des communautés les plus abandonnées, une bonne alimentation, spécialement pour les femmes enceintes.

A propos de l'éducation, elles ont regretté que la majorité des indigènes, hommes et femmes, ne peuvent fréquenter l'école parce que les travaux des champs et de la maison les condamnent dès leur jeune âge à aider leurs parents. Pour cette raison, elles ont exigé la création d'écoles dans chacune de leurs communautés, l'élaboration et la distribution de livres de lectu-

re et des programmes d'alphabétisation bilingues pour adultes.

Le droit à la terre pour les femmes

En ce qui concerne le droit à la possession de la terre, elles se sont toutes accordées pour reconnaître la nécessité de doter de terre les femmes, et pour penser qu'elles devraient également être considérées, dans la réforme récente de l'article 27 de la Constitution⁴, comme pouvant bénéficier personnellement du crédit agricole, du moment que ce sont elles qui prennent soin des enfants, dont le nombre est habituellement supérieur à 10. Une d'entre elles a indiqué : "Est-ce que par hasard nous ne mangeons pas ou nous ne travaillons pas ?"

Les femmes ont également été mises à l'écart quand il s'agit d'élection aux postes de représentation ou de direction populaires. Elles demandent pour cela la libre participation aussi bien pour les métisses que pour elles. Elles indiquent que le gouvernement doit ordonner à ses employés "qu'ils nous respectent,

4 - L'article 27 traite de diverses questions relatives à la propriété du sol mexicain (NdT)

hommes et femmes, ainsi que les enfants, garçons ou filles".

Comme élément de la discussion sur les modifications de l'article 4 de la Constitution, elles ont fait ressortir la nécessité d'imprimer des brochures bilingues sur les lois, de promouvoir la discussion dans des réunions à l'intérieur des communautés sur des thèmes comme les coups, l'incapacité pour les femmes d'hériter de la terre et le mariage obligatoire, et de conserver les bonnes coutumes comme l'usage de la langue maternelle, mais sans que cela ne se fasse au détriment de l'apprentissage du castillan, nécessaire pour se défendre.

En conclusion, ces femmes du Chiapas ont rompu un long silence, elles ont pris la parole.

Traduction et sous-titrage DIAL. En cas de reproduction, mentionner la source DIAL.